

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 16 (1928)

Heft: 292

Artikel: Souvenirs de quatorze ans de présidence : 1914-1928 : [1ère partie]

Autor: E.Gd.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-259519>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

se termina la journée. Beaucoup de suffragistes, mais aussi un nombreux public non prévenu, applaudirent le vigoureux petit orchestre féminin de Bienne, dirigé par Mme Geissler, et la comédie de Mme Studer de Goumoëns : *Wiz der Herr Chräbs gmurbet het*. Précaution utile: avant le lever du rideau, Mme Debrit voulut bien, pour « éclairer notre lanterne », lire une charmante ballade française de M. Debrit, grâce à laquelle les Welches les plus réfractaires au dialecte bernois purent suivre les mésaventures du pauvre rédacteur du *Stillstand*, organe de politique rétrograde. Mme Grütter, présidente de la section de Berne, profita des entr'actes pour haranguer le public dans le plus pur dialecte, et pour fêter encore les deux présidences, nationale et internationale. Chacune d'elles partit emportant son présent, Mme Gourd chargée d'une immense gerbe, composée de toutes les espèces de fleurs qui poussent à la Saffa, symbole coloré et splendide des sentiments de gratitude qui, de toutes parts, montent vers elle.

E. PORRET.

Un Message personnel

Qu'il soit permis ici à la rédactrice du Mouvement Féministe de remercier par la voix de « son enfant » tous ceux et toutes celles qui ont contribué à leur offrir à tous deux un souvenir tangible et hautement apprécié de ces années de présidence. Et qu'il soit permis aussi à la présidente sortant de charge de l'A.S.S.F. de témoigner sa reconnaissance pour tous les messages qu'elle a reçus de toutes parts à l'occasion de sa démission, pour tous les articles de presse sympathiques qui lui ont été consacrés, et auxquels elle voudrait simplement ajouter ce complément d'information que, si elle a fait le sacrifice de quitter cette présidence, ce n'est pas uniquement comme on l'a dit pour mieux servir la cause féministe internationale, mais aussi pour rendre justice à la Suisse suffragiste de langue allemande, en lui permettant d'avoir, à son tour, sa présidente, comme le moment en était venu, en toute équité, après que Genève eût été le siège de notre Association dix-huit ans durant sur les dix-neuf de son existence.

Souvenirs de quatorze ans de présidence¹

1914 - 1928

... Souvenirs de quatorze ans de présidence... que de mélancolie et de joie mêlées dans pareille évocation! Joie, certes, de revivre quelques instants par la pensée toute une période inoubliable de consécration fervente et passionnée à une œuvre, toute une période de soucis très chers des responsabilités acceptées et de vigilance toujours en éveil, toute une période aussi de collaboration avec les meilleures forces féministes contemporaines. Mais quelle mélancolie, d'autre part, de feuilleter des pages que l'on ne tournera plus jamais, de rappeler des amitiés disparues, comme de décevantes expériences, et quelle tristesse que l'adieu à ce qui est irrévocablement fini, — surtout quand cet adieu s'adresse à une œuvre à laquelle il a été fait un don de soi presque comparable à une maternité de chair...

... La comparaison de ce qu'était en 1914 notre A.S.S.F. avec

¹ C'est pour répondre à un désir qui m'a été exprimé de plusieurs côtés, et notamment de la part de suffragistes de la Suisse allemande, que je rédige ici les quelques notes d'après lesquelles j'ai, à l'Assemblée de l'Association pour le Suffrage, évoqué les souvenirs heureux ou graves de ces quatorze années de présidence, notes dans lesquelles j'ai d'ailleurs dû couper beaucoup à l'Assemblée, vu l'heure avancée à laquelle j'ai pu prendre la parole. J'ajoute que quelques paragraphes de la fin de ces *Souvenirs* avaient déjà été rédigés, à la demande du *Journal de la Saffa*, dans le dernier numéro duquel ils ont paru. (E. Gd.)

PROLOGUE

Iu à la soirée suffragiste du 29 septembre

A Berne, un jour, une Saffa
— Traduisez: Cité de la femme —
Aux regards ahuris des fats
Déploya sa magique trame.
La femme! — vous avez bien lu! —
Chacun se vit au seuil de l'âge
Où, sur nos murs irrésolus,
Flotterait la croix du Suffrage.

Erreur. Chacune y fit l'alpha
Et l'oméga de sa réclame,
Elle y chanta « do-ré-mi-fa ».
On crut qu'allait suivre la gamme.
Courage, allons! « sol-la-si » — chut!
Ici s'arrêtait tout courage,
Interdit d'aller jusqu'à l'ut,
Tout, mais pas ça: pas le Suffrage!

Et de frayeur on l'étoffa
Dans un vaporeux amalgame,
D'un verbe auguste il s'attifa:
« Travail social », oui, Madame.
Bref, il sembla si bien exclu
Qu'un Schulthess n'en put prendre ombrage,
L'Eve moderne, l'être élue
Ignorait trois fois le Suffrage.

Mais le public qui se coiffa
De la Foire et de son programme,
D'un revers de main dégrafta
La déesse — et soudain s'exclame:
« C'en est fait: ce sexe goulu
Prend la terre entière en partage,
Ce serait effort superflu
Que lui refuser le Suffrage. »

Envoy:

Prince, tremble sur ton sofa;
Ta dictature est hors de page;
Sans l'avoir voulu, la Saffa
A frayé la voie au Suffrage.

Et maintenant, vous me permettrez, à coup sûr,
D'allumer sans façon du singe la lanterne
Pour guider vos esprits, que le parler de Berne
Risqueait d'égarer dans ses sentiers obscurs.
La piécette — coup d'œil jeté dans le futur —
Sur qui, dans un instant, toile sera levée,
Est d'une suffragiste éminente, éprouvée.
Saluez son héros, le rédacteur *Homard*,
— Krebs en teuton, — un nom dépourvu d'équivoque,
C'est l'animal qui marche à rebours de l'époque,
Journaliste. Un renom public il s'est acquis
En faisant voter « flûte » au peuple suisse, à qui
L'on avait proposé le droit de vote aux femmes.
C'est que, dans ses pamphlets, il projetait les flammes

ce qu'elle est devenue maintenant est difficile, car ce ne sont pas des faits matériels et tangibles qui en fournissent les éléments. Certes, lorsque, novice enthousiaste, je prenais à Winterthour, en ce frileux printemps de 1914, la présidence de notre Association, celle-ci ne comptait que 13 Sections, soit moins de la moitié de notre effectif actuel; son tout petit budget se chiffrait par quelques centaines de francs, à mettre en regard des milliers que, grâce au Fonds Leslie, nous venions de dépenser pour la Saffa, et notre mouvement était encore totalement ignoré dans des villes de l'importance de Bâle, Lucerne ou Schaffhouse, où fleurissaient actuellement des Sociétés créées par nous. Mais, d'autre part, si je songe au développement merveilleux qu'a pris à travers le monde le suffrage féminin durant cette dernière décennie, je ne peux m'empêcher de trouver maigres les résultats acquis chez nous. Si, en 1914, on m'avait dit que quatorze ans plus tard, et malgré un travail intense, nous n'aurions en Suisse ni droit de vote parlementaire, soit fédéral, soit cantonal, ni droit de vote municipal, et à peine, dans peu de cantons, quelques rares formes mineures de suffrage féminin, — je n'aurais pas refusé pour cela le gouvernail de notre Association, bien au contraire! mais j'aurais été surprise de la lenteur de ces progrès. La comparaison entre cette époque et la nôtre ne se trouve donc pas dans le domaine concret, mais bien davantage dans celui de l'impondérable moral. Et c'est cette évolution que je voudrais essayer d'esquisser rapidement, sans prétention aucune, bien entendu, à faire ici œuvre documentaire complète.

La première période de cette histoire fut très courte, d'ailleurs: les quelques semaines, dix ou douze à peine, qui séparèrent cette Assemblée de Winterthour du tragique mois d'août 1914. Et ce fut une période dans laquelle il fallut surtout nous chercher nous-

D'un argument nouveau, qui fit s'émerveiller Chacun: « La place de la femme est au foyer. » Mais qu'apporta l'aube suivante?

L'une après l'autre, humble servante Du verdict qu'arrêta l'électeur masculin, Eve retourne à ses fourneaux, à son bambin, Et, laissant ses milliers de travaux en souffrance, Narquoise, à son vainqueur tire sa révérence. Les faits au téléphone accourent, effarants: Les femmes de Zurich ferment leurs restaurants; La pouponnière avec les écoles se vide; L'hôpital? l'atelier? la fabrique? bénants. Le Palais fédéral n'est qu'un désert aride, Car nulle lettre n'y peut plus s'expédier, La dactylo faisant retour à son foyer. Les dix mille bureaux par la Suisse, de même. Le téléphone enfin cesse de fonctionner. L'hôtellerie envoie un SOS suprême, Car sommelières et filles d'étage ont fui Retrouver leurs foyers, selon l'ordre. Et chez lui, Il reçoit le congé de toutes ses porteuses,

Qui ne sont même pas honteuses De rendre les numéros du jour, sans façon. D'un pas mal assuré rentrant à la maison, Le rédacteur Homard trouve même disgrâce: Ses sept filles, jugeant en effet que la place De la femme est à son foyer, quittent la leur; Le père, étant un homme, est assez travailleur Pour gagner à lui seul le pain de la famille. Et son épouse en vain a parcouru la ville Pour y trouver quelqu'un qui veuille nettoyer, La lessiveuse aussi restant à son foyer. C'en est trop: sous les flots que soulève la bise, Homard voit ses grands mots en train de se noyer. Sondant — car l'intérêt bien entendu dégrise — La profondeur de sa sottise, Il court à son journal au galop plus qu'au pas Rédiger son *mea culpa*; Proclamer que sans femme aucun moderne Etat Ne saurait mouvoir le moindre rouge, Et que l'associer à son entier ouvrage Serait se garantir le plus haut résultat.

C'est ainsi que la femme, en Suisse, eut son suffrage.

... Certaines me demanderont:
Quand cela s'est-il passé, donc?
Je leur répondrai sans ambage:

De 1928 à 2000, environ.

J. ET A. D.-V.

Derci, Delà...

Pour l'Ouvroir de Landecy.

On nous prie d'annoncer à nos abonnés la vente qu'organise cet Ouvroir les 18, 19, 20 et 21 octobre, dès 2 heures de l'après-midi dans la propriété de sa fondatrice et présidente, Mme Cramer-

mêmes, déterminer notre activité et nos compétences, organiser notre travail sur des bases méthodiques. Car, bien que notre Association eût cinq ans d'existence, et se fût offert le luxe d'avoir déjà revisé ses premiers statuts, elle en était encore à cette période de flottement, qui est tant soit peu le fait de tout mouvement jeune, neuf, en proie à toutes les illusions, ayant besoin de toutes les bonnes volontés, qui ne veut décourager personne par des règles trop strictes, mais qui a besoin d'être doucement régularisé et coordonné. Je pourrais rappeler des souvenirs épiques de l'organisation par trop à la bonne franquette de nos Assemblées d'alors, de la peur effroyable qu'éprouvaient certaines de nos Sections, fédéralistes à tous crins, des empiètements du Comité Central sur leur autonomie — toutes choses qui surprenaient les habitudes d'ordre et de méthode acquises au secrétariat de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses, poste que j'avais occupé pendant trois ans. A côté de ce travail d'administration intérieure, nous élaborions des projets d'activité, qui nous paraissaient alors grandioses, et que nous trouvions aujourd'hui bien modestes: publication de brochures, création d'un Secrétariat central, démarches auprès des partis politiques, etc... La guerre arrêta tout. Pris entre nos tentatives naïves et sentimentales du début de faire œuvre de citoyennes en venant en aide au pays dans ses administrations civiles, d'une part, — tentatives que nos autorités coupèrent à la racine en nous renvoyant impitoyablement à nos moutons, c'est-à-dire à nos tricotages, — et d'autre part, entre l'importance exagérée que prirent alors aux yeux d'un trop grand nombre de femmes des tâches purement philanthropiques, l'effort suffragiste de quelques-unes d'entre nous dut se borner à tenir bon, et à éléver malgré tout notre drapeau de l'Idée, nous évertuant à prouver que le principe que nous défendions

Micheli, à Landecy (canton de Genève). Nous avons déjà eu l'occasion de signaler le bel effort de solidarité féminine et d'entr'aide sociale que représente cet Ouvroir, créé au moment de la guerre, et poursuivant vaillamment son existence depuis lors, et nous engageons vivement toutes celles qui peuvent, en ces exquises journées automnales, s'accorder quelques heures de liberté, à prendre Landecy pour but de leur promenade. Comme chaque année, la grande attraction de cette vente sera le comptoir de bulbes de tulipes et de jacinthes de Hollande, qui rappelleront pendant tout le printemps prochain, à celles qui s'en seront approvisionnées à Landecy, leur geste d'entr'aide. De plus, Mmes Rilliet et Lombard ont bien voulu mettre leurs voix d'argent au service de l'Ouvroir en organisant, le vendredi 19 octobre, à 16 heures, une heure de musique, qui sera un régal pour les connaisseurs.

L'occupation des loisirs.

Nous avons reçu, et nous publions au *Carnet de la Quinzaine*, le programme d'un petit cours très intéressant, organisé à Lausanne les 26 et 27 octobre, par l'infatigable secrétaire du Cartel romand d'Hygiène sociale et morale, M. Maurice Veillard, en collaboration avec Pro Juventute et le Département social romand. Il s'agit d'orienter tous ceux auxquels les réformes sociales modernes accordent des heures de loisir au cours de la journée ou de la semaine de travail, sur la manière d'occuper ces loisirs — et là est la nouveauté de cette tentative — dans leur famille. Un nombre suffisant de sociétés de tout ordre, en effet, absorbent par leurs réunions, leurs sorties, leurs concours, leurs matches, leurs productions musicales et littéraires, soirées et dimanches; mais la vie de famille n'en souffre-t-elle pas parfois? et n'y a-t-il pas intérêt social et moral à retenir au foyer, pinceau, pot de colle, scie à découper en main, le jeune père de famille et le frère ainé? Et si les femmes et les jeunes filles ont peut-être moins besoin de cette orientation, elles que mille occupations d'intérieur retiennent au logis, si elles en ont le goût, il serait teméraire d'affirmer cependant que seuls des participants masculins trouveront intérêt et utilité à suivre ce cours!...

Pour renseignements, inscriptions, etc., etc., s'adresser au Secrétariat du Cartel romand H. S. M., Grand-Pont, Lausanne. (Des facilités spéciales sont prévues pour les participants habitant d'autres villes.)

Etudes sociales.

On nous prie d'insérer le communiqué suivant:

Après dix ans d'existence, l'Ecole d'Etudes sociales pour femmes de Genève va reprendre son activité le 23 octobre prochain. Tout en donnant aux jeunes filles une culture féminine générale et les préparant ainsi à mieux tenir leur rôle de femme et de mère, elle est en même temps une école professionnelle pour celles qui se destinent à une carrière d'activité sociale. Elle comprend les sections suivantes:

était pourtant supérieur à ce tricotage des chaussettes qui sévissait comme une contagion à travers tout le pays. Vous souvenez-vous de l'enquête ouverte en cette période-là par le *Mouvement*, sur ce sujet: — traité d'ailleurs aussi à notre Assemblée de Bienné en 1915 — *La guerre est-elle favorable ou non au développement du féminisme?* et des réponses dédaigneuses que nous reçumes? « Question bien petite à la lumière de ces jours tragiques », écrivait l'une. — « Le féminisme? jamais ce mot ne m'a paru aussi désuet et inutile », répondait l'autre. Nous n'avions pas de conférences, pas de séances de Comités, pas de rencontres, et sans le courage et la confiance de la poignée que nous étions, l'Idée eût semblé en déroute.

Ce fut l'affaire de quelques mois. Puis, la guerre se prolongeant, ce qui avait été provisoire au début devint forcément plus durable, et notre activité s'organisa de façon plus suivie. Ce fut alors un temps de propagande à travers le pays, un temps de création de groupes nouveaux, de démarches officielles, d'enquêtes diverses, une belle période à laquelle mon souvenir aime à se reporter. Evoquons, si vous le voulez bien, ces tournées de propagande à travers la Suisse, ces conférences aussi bien en Suisse allemande qu'en Suisse romande, à la montagne comme à la campagne, dans des salles d'écoles, des églises, des salons, des halls de gymnastique... Grandes villes, bourgades, villages: j'ai ainsi, grâce au suffrage, bien connu et bien aimé mon pays. Je pense à Schaffhouse un soir d'été, alors que, dans le silence de la ville endormie, ruisselait le jet des trois fontaines de la grand'place, et que dans le lointain se martelait le chant populaire d'une chorale au retour d'un dimanche de course; je pense à la vallée du Rhône, fleurie de pommiers roses sous un ciel d'avril, et au vieux presbytère, où je couchais

économie sociale, protection de l'enfance, direction d'établissements hospitaliers; bibliothécaires, libraires, secrétaires; enseignement ménager. L'âge d'admission est de 18 ans au moins.

Le programme comporte des cours divers, tels que: législation sociale, droit de famille, hygiène, médecine de l'enfance, soins aux malades; rédaction, bibliotechnique, sténo-dactylographie, comptabilité. Dès le début, les élèves passent environ une journée par semaine dans une des œuvres sociales de la ville, et peuvent ainsi, par le travail pratique, se rendre compte de leurs capacités personnelles et de leurs goûts pour les diverses branches de l'activité sociale. Ainsi, les pouponnières ou le Preventorium occupent les débutantes; les institutions pour enfants anormaux, l'Espoir, le service social d'une paroisse, l'Office Social acceptent les services d'autres stagiaires. Le diplôme est décerné aux élèves qui, après quatre semestres d'études, ont passé les examens et fait en outre leur stage d'un an. Celles qui passent des examens sur quelques branches seulement ont droit à un certificat d'études.

Le « Foyer de l'Ecole Sociale » offre une vie de famille à quelques élèves du dehors et donne un enseignement ménager complet.

L'année passée, l'Ecole a compté 66 élèves régulières et une centaine d'auditrices. Un grand nombre de jeunes filles sorties de cette Ecole ont actuellement des situations intéressantes et bien rétribuées. Le programme de l'Ecole donne une liste déjà longue d'institutions où travaillent d'anciennes élèves. Plusieurs sont occupées dans des organisations internationales (bibliothèque de la S. d. N., B. I. T., Union internationale de Secours aux enfants, etc.). En un mot, l'Ecole d'Etudes sociales s'efforce de former non seulement des mères de famille éclairées, mais aussi de bonnes travailleuses sociales, telles que les réclament nos œuvres modernes. Le nombre croissant de ses élèves montre qu'elle répond aux aspirations d'une jeunesse consciente de ses devoirs envers autrui.

La Quinzaine féministe

L'Idée marche: les prud'hommes à Genève; le suffrage féminin et les programmes de partis. — Un vote regrettable. — In Memoriam: M^e Crivelli-Toricelli; M^e Maria Stritt. — Une succession féministe en Hollande.

Le Grand Conseil du canton de Genève a procédé, dans sa séance du 29 septembre dernier, à la première discussion, appelée dans son règlement tour de préconsultation, du projet de loi de M. Constantin reconnaissant aux femmes le droit de vote et d'éligibilité dans les tribunaux de prud'hommes. Nous avons récemment analysé cette disposition, qui existe d'ailleurs

dans une chambre que l'on m'assura hantée, mais où je ne vis au petit matin que deux hirondelles; je pense à ce Jura bernois que j'ai surtout connu froid et boueux sous des ciels de neige, mais où l'accueil si affectueux de notre secrétaire d'alors, M^e W. Perrenoud, donnait entrain et courage, et où ensemble nous avons tant fait de propagande, tant travaillé à créer de nouveaux groupes. Je songe à Porrentruy, où je débarquais complètement inconnue pour m'en aller à la recherche de l'organisateur, inconnu lui aussi, de ma conférence, Porrentruy où l'on me voyait arriver avec une certaine méfiance, où beaucoup plus de curiosité que de sympathie inspirait le public, groupé dans cette exquise salle de conférences qui rappelle les fastes épiscopales du XVI^e siècle, et où, ensuite, mis en confiance, mes auditeurs me retinrent si tard à causer, que je crus que je ne pourrai jamais me faire rouvrir la porte de mon hôtel; je songe à Davos, la première fois que j'y arrivais, à la maison hospitalière de M^e Beeli, à ma causerie en allemand — la seule que j'ai faite de ma vie! — à un petit groupe intime autour d'une table d'hôtel; je revois les Ponts de Martel, sous leur manteau d'hiver, où de jeunes recrues, fiers de leur uniforme, crurent spirituel de faire un tel tapage dans la salle, quand je commençai à parler, que les autorités durent intervenir... Et je pense à ces conversations avec mes hôtes d'occasion, pasteurs, instituteurs, médecins, conversations qui me faisaient découvrir des sympathies précieuses, des convictions fortes et sûres, souvent davantage chez les hommes que chez les femmes, celles-ci étant plus timides, hésitant à s'organiser, et surtout, oh! surtout! à prendre la présidence d'un groupe! Que d'efforts de persuasion, que de paroles, pour les rassurer, pour calmer leurs craintes, pour concilier aussi les petites rivalités locales! et quelle belle moisson de souvenirs me reste

déjà dans plusieurs cantons comme en France; et relevé à quel point elle est une mesure de simple bon sens pratiqué, plus même que de féminisme, en permettant aux femmes d'intervenir dans des différends d'ordre professionnel concernant des métiers que, parfois, elles sont seules à exercer: actuellement, par exemple, un cordonnier peut être appelé à trancher d'un litige entre une blanchisseuse et sa cliente, ou un fabricant de brosses avoir à décider entre une lingère et son apprentie! Aussi le projet de M. Constantin — lequel a eu d'ailleurs bien soin d'accentuer qu'il ne l'a point déposé par féminisme! — n'a-t-il rencontré au Grand Conseil non seulement aucune opposition, mais encore une approbation à peu près générale, les observations de M. Chapuisat ne portant nullement sur le principe du vote des femmes, dont le directeur du *Journal de Genève* est un partisan depuis toujours, mais sur le coup de patte au libéralisme que M. Constantin avait donné en passant dans son exposé. MM. Martin-Achard et Desbailllets ont seulement soulevé la question des frais qu'occasionnerait la confection des registres électoraux pour les 55.000 femmes qui seraient ainsi appelées à voter, et ont demandé s'il ne serait pas préférable que les électrices désirant participer aux élections aux tribunaux de prud'hommes se fassent inscrire, ce à quoi M. Rosselot a répondu, avec beaucoup de justesse à notre avis, qu'il y avait là un danger pour le principe du vote des femmes, car on ne manquerait pas d'arguer contre nous du nombré que l'on trouverait toujours insufficient d'électrices inscrites. Il aurait pu ajouter que ces 55.000 femmes sont contribuables tout comme les autres, et participeront par là aux frais que représenteront ces registres, et que d'ailleurs la simple équité exige que, du moment que l'on inscrit d'office les électeurs, on en fasse autant pour les électrices. Le projet a été ensuite, et sans autre observation, remis, suivant le règlement, à une Commission, qui rapportera ultérieurement. « Que les temps sont changés... », serions-nous tentée de dire, en méditant sur ces paisibles débats, et en les comparant aux luttes violentes que suscitèrent, voici quinze ans et plus, ces mêmes prud'hommes à Genève. Notre Association pour le Suffrage — qui n'a pas manqué, cette année non plus — de prendre rang en écrivant au Grand Conseil pour appuyer le projet de M. Constantin — avait fait alors ses premières armes et mené sa première campagne, avait polémisé, affiché, harangué, et fini par être défait, honorablement certes, mais défait, ceci non point tant sur la cause des prud'hommes, mais bien sur celle beaucoup plus vaste du droit de vote et d'éligibilité des femmes, qui avait somme toute formé le fond du débat. Ce sont là aussi des souvenirs qu'il faudrait évoquer une fois...

Ce qui n'est pas dire, certes, que tout le Grand Conseil gene-

comme un bien précieux de ces expériences de la vie, de cette connaissance psychologique des hommes et des femmes de mon pays, de ces relations personnelles dont quelques-unes furent la base de solides amitiés.

Et ainsi naissent les unes après les autres, puis viennent à nous, des sections nouvelles: Bâle, Interlaken, Schaffhouse, les groupes du Jura, Davos. La famille suffragiste s'agrandit. C'est l'époque aussi où commencent à s'esquisser quelques mouvements suffragistes cantonaux: suffrage municipal à Berne, à Genève, suffrage parlementaire à Neuchâtel. On fait appel à la présidente, qui va de l'un à l'autre, conférence, encourage, se passionne pour ces campagnes à leurs débuts. C'est l'époque encore où notre Association, plus forte, mieux assise dans la vie, aborde, à côté de sa propagande suffragiste, de plus grands travaux. Les expériences lamentables, faites par M^e Girardet dans son Bureau d'aide aux victimes de la guerre, nous engagent à étudier la question complexe de la nationalité de la femme mariée, que, reconnaissant bien vite sa portée internationale, nous transmettons ensuite à l'Alliance Internationale, du programme de laquelle elle est devenue depuis lors partie intégrante; nous menons à chef, avec le concours de presque toutes nos Sections, notre enquête sur l'égalité des salaires masculins et féminins pour un même travail, enquête que nous eûmes le tort de lancer à un moment mal choisi, c'est-à-dire où les salaires et les conditions économiques variaient si rapidement, que très vite les résultats indiqués par nous furent périmés, mais qui ne nous en apporta pas moins des révélations frappantes. C'est le moment où nous signons la dernière pétition qui fut adressée aux Chambres relativement au Code pénal — et notre Association était encore si peu connue, que les initiateurs de cette pétition n'eurent pas

vois soit devenu féministe aujourd'hui ! car nombre de ses membres qui acceptent les prud'hommes sont, d'autre part, des antisuffragistes convaincus, et nous ne savons pas ce que réserve la votation populaire, à laquelle devra forcément, et du fait de nos institutions démocratiques accentuées, être soumise la modification constitutionnelle que propose M. Constantin ; mais celles d'entre nous qui ont participé à ces luttes héroïques des temps d'avant-guerre, peuvent cependant dire, après la séance du Grand Conseil de l'autre samedi, que l'idée a marché...
* * *

Elle a marché, certes, puisque voici que le parti démocratique genevois (qui s'intitule parti libéral dans le reste de la Suisse) vient de faire figurer officiellement à son programme, au moment des élections au Conseil National, comme partie intégrante de l'organisation politique pour laquelle il combat, la participation des femmes à la direction des affaires publiques. Oh ! la rédaction est prudente, certes ! et il ne nous faut pas nous déguiser, d'autre part, que, tant que l'Union de Défense Economique, qui a enlevé au parti démocratique une bonne partie de ses effectifs, ne se décide pas, malgré les efforts de son chef, M. Martin Naef, à inscrire le vote des femmes à son programme, et tant que les leaders du parti radical se tiennent sur une sage expectative, les éléments politiques de la droite et du centre pris en bloc constituent encore pour nous à Genève un très gros point d'interrogation. Mais la décision du parti démocratique n'en est pas moins une affirmation de principe, qui est pour nous un encouragement.

* * *

C'est ce même Grand Conseil de Genève qui a émis, lors d'une de ses précédentes séances, un vote de très faible majorité qu'ont profondément regretté tous ceux qui luttent contre l'une des formes les plus répugnantes du vice sexuel : les attentats commis sur des enfants. Le Grand Conseil possède, on le sait, le droit de grâce dont il n'use pas toujours, malheureusement, de façon très judicieuse, le cas auquel nous faisons allusion le prouvera. Il s'agissait d'un iriste personnage, condamné pour attentat sur sa propre fille âgée de douze ans, et qui demandait la remise de la fin de sa peine. Malgré une vigoureuse intervention de M. Chapuisat, le Grand Conseil la lui a accordée, sous prétexte de contribuer ainsi au relèvement d'un coupable plutôt qu'à sa punition. Il aurait été bien intéressant de demander l'appel nominal sur ce vote déplorable, qui a pas mal remué la conscience publique, opinion qu'a exprimé

même l'idée que le Code pénal pouvait intéresser des suffragistes, et qu'il fallut que nous réclamions notre droit à la signer comme les autres. Les affaires internationales, bien que fortement ralenties, si ce n'est arrêtées, par la guerre, nous préoccupent aussi ; le Congrès de La Haye en 1915, auquel nous estimions prématuré de nous rendre, et d'où devait sortir plus tard la Ligue des Femmes pour la Paix et la Liberté ; les envois, pour le compte de l'Alliance Internationale pour le Suffrage, de correspondance et de numéros de *Jus Suffragii* aux suffragistes de pays belligérants, et surtout l'édition française de ce même *Jus Suffragii*, dont on me demanda de prendre pendant quatre ans la direction complète ; et enfin les relations que j'assurai entre l'une des plus notables féministes allemandes et les féministes françaises, pour faire connaître à la première les déportations de Lille et des villes du Nord, et les traitements odieux imposés aux femmes et aux jeunes filles, et qui furent pour elle la plus douloureuse des révélations...

Et ce fut ainsi toute une période d'activité joyeuse et ardente, dont seule, parmi les membres actuels du C. C., Mme Vuillomenet peut se rappeler avec moi, période où nous marchions de l'avant avec entrain et courage, malgré, ou peut-être, au contraire, en raison des difficultés matérielles sans nombre : difficultés de communications, rareté et lenteur des trains (ne mettait-on pas six heures pour se rendre de Genève à Berne, en s'arrêtant à chaque station!), renchérissement effrayant de tous nos frais généraux (et il n'y avait pas de Fonds Leslie dans ce temps-là, si bien que les apôtres de la cause devaient être aussi souvent ses bailleurs de fonds!); période qui nous amène à cet automne historique de 1918, automne de grippe, automne de grève, automne durant lequel, sans être des utopistes ou des illuminés, nous nous sommes cru plus près de la victoire que nous ne l'avions jamais été.

(A suivre.)

E. Gd.

P 155

mée le Cartel genevois d'Hygiène sociale et morale, dans une lettre de regret et de protestation adressée à la presse quotidienne.

* * *

Par une coïncidence curieuse, tous les faits intéressants cette chronique semblent, cette quinzaine, s'être groupés sur Genève, surtout si nous faisons aujourd'hui abstraction de la clôture de la Saffa, sur laquelle nous reviendrons plus au long dans notre prochain numéro, pour pouvoir envisager avec davantage de recul les résultats de cette grande manifestation. Toutefois, sortant de ce seul canton, nous signalons encore le *Message* du Conseil Fédéral, qui vient de paraître, sur l'assurance et l'assistance-vieillesse, et sur lequel nous reviendrons également. Et allant plus loin encore, nous avons, hélas ! deux décès à annoncer de femmes qui ont marqué parmi leurs contemporaines.

L'une est Mme Crivelli-Toricelli, à laquelle la population de Lugano, comme les autorités tessinoises, viennent de faire des obsèques significatives, et dont le nom est associé à toutes les manifestations philanthropiques de son canton. Depuis 1880, en effet, et jusqu'à ces derniers mois, Mme Crivelli n'a cessé de s'occuper de protection de l'enfance, de mutualité, de lutte contre la tuberculose et l'alcoolisme, de patronage des prisonniers, etc., etc. En outre, la guerre avait orienté son activité vers les œuvres du Bien du Soldat et de secours aux internés, pour lesquelles elle fit beaucoup. Ardente patriote, Mme Crivelli s'efforça toujours de rapprocher les femmes tessinoises de leurs Confédérées, de montrer le lien qui les unissait les unes aux autres, malgré les différences de langue, de religion et de mentalité : aussi, le Congrès des Intérêts féminins de Berne, en 1921, auquel elle participa, fut-il pour elle une grande joie dans ce domaine, de même que la Saffa, dont elle avait accepté d'être l'un des membres d'honneur. Nous ne croyons pas que Mme Crivelli fut féministe, ni suffragiste, car nous ne l'avons jamais rencontrée dans une activité de cet ordre ; mais elle a suffisamment prouvé ce que peut pour le bien public une femme de cœur et de capacités, pour que, en nous inclinant avec respect sur sa tombe, nous la réclamions comme l'une des nôtres.

Marie Stritt, qui vient de mourir à Dresde à l'âge de 73 ans, fut, elle alors, une suffragiste militante, dont le nom est étroitement lié à celui de notre mouvement féministe international. Dès la fin du siècle dernier, elle avait créé en Allemagne, avec Louise Otto Peters et Augusta Schmidt, la première Association pour la défense des droits légaux de la femme, et devint, vers 1900, présidente du Conseil National des Femmes allemandes. C'est en cette qualité qu'elle participa en 1904 au fameux Congrès de Berlin, dont nous allons fêter le jubilé, et qu'elle assista à la création de notre Alliance Internationale pour le Suffrage, vers laquelle l'attirèrent toutes ses sympathies actives, et dans le Comité Exécutif de laquelle elle siégea pendant bien des années. Elle suivit ainsi la plupart de nos Congrès suffragistes internationaux (beaucoup d'entre nous l'ont vue à Genève en 1920), s'intéressant à toutes les questions qui y étaient traitées, à tous les problèmes nouveaux posés par le féminisme contemporain, mais considérant toujours — et combien elle avait raison — le droit de vote des femmes comme la pierre angulaire de leur émancipation. Quand sa santé l'obligea à restreindre son activité internationale, elle resta correspondante attitrée de *Jus Suffragii*, auquel elle fournit, avec une régularité qui ne se démentit jamais, des nouvelles toujours parfaitement sûres, clairement présentées, du mouvement féministe allemand, et collabora de la sorte indirectement à notre journal, auquel elle envoya à plusieurs reprises des détails sur des résultats d'élections en Allemagne, par exemple.

D'une décade trop âgée sans doute pour prendre sa place dans la vie politique de son pays, comme d'autres leaders féministes allemandes, elle fut cependant candidate à l'Assemblée constituante et siégea pendant deux ans au Conseil municipal de Dresde. Ces dernières années, en plus de son travail de journaliste, la plus grande partie de son activité avait été consacrée à l'amélioration des conditions économiques de vie des femmes de la classe moyenne. Internationaliste ardente, pacifiste con-

vaincue, femme cultivée et lettrée de grande valeur, elle laisse un vide qui sera également sensible à l'Alliance Internationale comme aux féministes allemandes.

* * *

Et pour terminer enfin cette chronique par une bonne nouvelle, disons qu'une lettre de Hollande vient de confirmer ce que nous avions déjà entendu dire, soit qu'une huitième femme députée, Mme Itallie-van Embden, bien connue dans les milieux internationaux, tant féministes que pacifistes, est entrée au Parlement hollandais de par le jeu de la représentation proportionnelle, succédant ainsi au Dr van Aalten, décédé l'été dernier. Et par une curieuse coïncidence, et par le même jeu du même système électoral, c'est également une femme, Mme Knappert, une ardente suffragiste, qui succède au Dr van Aalten au Conseil municipal de Rotterdam, dont il était aussi membre. On nous assure que le défunt, qui était un féministe convaincu, aurait été très heureux de savoir sa double succession en de si bonnes mains. Ce n'est pas de tous les députés que l'on en pourrait dire autant !

E. Gd.



Les Assemblées féminines à la Saffa

I. XVIII^e Assemblée générale annuelle de l'Union suisse des Institutrices

Foule d'institutrices le 8 septembre dernier, à la Saffa, tant pour visiter l'Exposition que pour participer à cette Assemblée générale annuelle, dont l'ordre du jour était, par la force des choses, surtout administratif. Aussi est-ce particulièrement sur la belle exposition de l'Union, dans le stand de l'Education, que se concentrera tout l'intérêt de cette séance, à laquelle on entendit cependant un vivant rapport sur le Congrès du *Ruban Blanc* à Lausanne, et dans laquelle fut évoqué le souvenir d'une vaillante collaboratrice enlevée à l'affection de ses collègues, Mme Emilie Benz. Puis, le soir, un banquet de 900 couverts réunissait, à l'Hôtel National, non pas seulement, les membres de l'Union, mais encore ceux des deux autres Associations suisses d'institutrices : les maîtresses d'écoles ménagères et professionnelles et les maîtresses de travaux à l'aiguille. Des discours, des productions diverses, et partout l'affirmation joyeuse que, grâce à la Saffa, la femme, jusque-là « une peuplade inconnue » a démontré sa valeur propre.

Mais la séance du lendemain, tenue dans la salle des Congrès, fut surtout importante par le fait qu'elle réunissait justement ces trois Associations, dont la Fédération en une seule, qui grouperait ainsi les forces formidables que représente le corps enseignant féminin suisse, a été pendant des années le rêve d'une des pionnières de l'organisation des institutrices sur la base professionnelle, Mme Emma Graf. C'est ce qu'a rappelé avec beaucoup d'à-propos Mme Göttisheim, présidente de l'Union suisse des institutrices, à qui échut l'honneur de présider cette Assemblée commune, signe d'entente et de rapprochement, qui ne restera pas, sans doute, sans lendemain.

Quatre conférences figuraient à l'ordre du jour. Mme Lena Durst (Glaris) parla d'abord, avec un sens psychologique très sûr, de *L'influence du travail manuel sur le développement du goût*, montrant comme la leçon de couture peut contribuer à éveiller chez l'enfant, dès son âge tendre, le sentiment de la couleur, de la forme, de la création originale, en un mot le sentiment du beau. Puis, Mme Lalive (La Chaux-de-Fonds) (et l'une de nos ferventes féministes) (Réd.) traita avec beaucoup de compétence des: *Tendances modernes de la tenue de ménage dans l'enseignement ménager*, sujet doublément à sa place dans ce cadre de la Saffa, où l'on a pu avoir une vue d'ensemble de tous les efforts faits pour rationaliser, simplifier le travail ménager. Ensuite, Mme Göttisheim elle-même exposa cette question d'un très grand intérêt pédagogique: *L'importance de la maîtresse de classe dans nos écoles de filles*. Cette institution, pratiquée depuis toujours, croyons-nous, à l'Ecole secondaire et supérieure des jeunes filles de Genève, est, en effet, inconnue dans la plupart des établissements analogues d'autres cantons, et il est intéressant de voir qu'au moment où, pour des motifs financiers, on la décrie dans une seule ville, les éducatrices de presque toute la Suisse la réclament, comme absolument nécessaire pour créer cette atmosphère maternelle, dont la fillette de douze à seize ans a besoin pour passer à l'école des années de développement heureux et fécond.

Mme Gerhard termina cette série copieuse de conférences par un exposé très documenté sur ce sujet: *Le revenu de l'institutrice et le revenu de la famille*. Partisan convaincu des allocations familiales, Mme Gerhard ne pouvait manquer de montrer la valeur de ce système nouveau pour équilibrer les budgets familiaux, tout en respectant le principe de l'égalité de salaire pour l'égalité de travail, et aura certainement inspiré à ses auditrices le désir d'étudier de plus près cet important problème économique.

(D'après la *Schw. Lehrerinnen-Zeitung*.)

M. F.

II. Assemblées diverses

La place nous fait absolument défaut — et hélas ! le temps aussi, car l'actualité aux aires toujours battantes nous entraîne déjà loin de toutes ces manifestations féminines qui se déroulèrent dans le cadre de la Saffa, en ce lumineux et inoubliable mois de septembre — pour rendre compte comme nous le voudrions de toutes ces Assemblées concentrées sur ce court espace de cinq semaines, Bornons-nous donc à mentionner celles d'entre elles qui touchent le plus directement aux intérêts de la Suisse romande.

D'abord l'Assemblée générale de la Société d'Utilité publique des Femmes suisses (2 septembre). Très sage, cette Association n'avait surchargé son programme d'aucune conférence spéciale, voulant laisser à ses membres le plus de temps possible pour voir l'Exposition : des affaires administratives rapidement menées (rapports de Commissions, élections du Comité Central), un beau banquet extrêmement fréquenté, et des visites collectives aux différents groupes de la Saffa, ont certainement laissé à chacune un vivant souvenir.

Deux jours plus tard, ont siégé les Femmes peintres et sculptrices, qui ont décidé d'ouvrir leurs portes aux décoratrices des arts mineurs ; puis la Ligue sociale d'Acnéteurs, qui s'est surtout occupée de la suppression des pourboires, du travail de nuit dans les boulangeries, et des conditions du travail à domicile dans les vallées de montagne. La journée des Femmes abstinentes a permis d'entendre de fort intéressants rapports sur le travail accompli, aussi bien par les groupements laïques que par des organisations confessionnelles, et une conférence sur l'éducation de la jeunesse. Signalons aussi l'Assemblée annuelle des Unions de Femmes du canton de Vaud, qui s'est également tenue sur sol bernois en raison de la Saffa. Quinze Sections sur dix-huit étaient représentées à cette Assemblée, que présida Mme Couvre-de-Budé. Les groupes de Bussigny et de Roche ont été reçus dans le faisceau vaudois ; ces deux groupes se sont constitués à la suite de la Journée des femmes vaudoises de février dernier. Le rapport du Comité signala entre autres le succès de cette première journée des femmes vaudoises, la participation des Unions de Femmes à la Saffa, diverses démarques faites auprès des autorités au sujet des classes ménagères, des inspectrices scolaires, du projet de Code pénal, des cinémas et des jeux de hasard. Le Comité a publié en brochure le beau travail de Mme Françoise Fonjallaz : *Le rôle de la citadine et de la paysanne dans la société*. Mme Jaunin (Avenches) a présenté le rapport financier. La matinée s'est terminée par la décision, prise à l'unanimité, d'organiser en 1929 une deuxième Journée des femmes vaudoises, et la journée s'est achevée par la visite de l'Exposition, sans manquer le stand des Unions de Femmes, installé dans le groupe « Travail social ». Le Lycéum-Club a eu, lui aussi, sa « Journée lycéenne », fort réussie, et à laquelle ont participé des déléguées de Lycéums étrangers. Des paroles de bienvenue de la présidente, un discours en allemand très applaudi de Mme Ruth Waldstätter, et des vers charmants de Mme Noémie Soutter, ont constitué en quelque sorte le prologue d'une fort jolie soirée organisée par le Club de Zurich et d'un concert de Lycéennes vaudoises (Mles de Crousaz, Chappuis et Pasche). Et le repas au restaurant antialcoolique, traditionnel pour presque toutes les Sociétés féminines siégeant à la Saffa, eut ceci de particulier qu'il fut fleuri de façon exquise et rare, par les soins des élèves de Mme de La Rive, à la Corbière, — lesquelles assuraient d'ailleurs la décoration journalière si admirée du salon lycéen à la Saffa.

Plus près de la fin de la Saffa, cela a été le tour de l'Office suisse des Professions féminines, qui, sous la présidence de Mme Glättli a tenu une assemblée des plus intéressantes, au programme de laquelle figuraient plusieurs causeries sur différentes carrières féminines. L'une des plus goûtables a certainement été celle qu'a faite Mme Mathil (Genève) sur la profession de directrice d'atelier, profession encore peu connue des femmes suisses, comportant des responsabilités, exigeant beaucoup de qualités, une préparation technique achevée, mais qui peut procurer à celle qui l'embrasse, non seulement un traitement élevé, mais encore de grandes joies professionnelles. Signalons encore, au cours de cette Assemblée, les causeries de Mme Waldbardt-Stampfli sur l'apprentissage ménager, de Mme Zollinger-Rudolf sur les études supérieures pour les femmes, etc. Une résolution a été votée qui précise heureusement les revendications féminines en matière d'accès des femmes aux professions et de leur préparation technique.

La Semaine Suisse, qui avait tenu à marquer sa sympathie à la Saffa, en siégeant dans son enceinte, entendit à son tour les rapports de deux de nos collaboratrices sur des sujets de portée économique : Mme Vischer-Alioth, qui se plaça surtout au point de vue des ménagères, et Mme Evard, qui envisagea le côté éducatif de l'action de cette Association.

(A suivre.)

S. F.